

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 30 août 2016 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Émilie Caron, Sandra East, Paule Fortier, Danielle Laramée, Karine Lefrançois, Marie-Hélène St-Georges, Lola St-Pierre, MM. Denis Chabot, Antonio Ciarciaglino, tous commissaires, ainsi que Mmes Danielle Boissonneault, Diane Cyr, Manon Fleury et Sylvie Legault, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Sylvain Bruneau, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat. et Mme Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm.

Mmes Johanne Beaulieu et Karine Laramée ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-160830-4514

Il est proposé par M. Denis Chabot

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2016.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur François Gosselin, se présentant comme adulte dysphasique, s'adresse aux membres du conseil des commissaires afin de les sensibiliser aux ressources disponibles à l'éducation aux adultes. Pour appuyer ses propos, M. Gosselin remet un document explicatif à la présidente.

La présidente, Mme Paule Fortier, indique à M. Gosselin qu'un suivi sera fait et qu'une réponse devrait lui être transmise par écrit au plus tard le 9 septembre 2016.

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-160830-4515

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
5. Rapport sur les adjudications de contrats durant la période estivale – Adoption;
6. Création d'un répertoire de firmes professionnelles en architecture, en ingénierie mécanique et électrique, en ingénierie structure et civil, ainsi qu'en ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement 2016-2019 – Adoption;
7. *Règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires* (SIP-01) – Adoption;
8. Participation au congrès annuel de l'ACELF – Adoption;
9. Rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2016-2017 – Adoption;
- 11.4.1. Nouveaux établissements;
- 11.4.2. Mesure 50625 « Maintien des bâtiments » – Budget additionnel et mesure 50626 « Résorption du déficit de maintien » - Budget additionnel – Information;
12. Varia;

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

RAPPORT SUR LES ADJUDICATIONS DE CONTRATS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

M. Denis Riopel, directeur du Service des ressources matérielles, indique qu'aucun contrat n'a été octroyé par la Direction générale durant la période estivale en vertu du mandat qui lui avait été confié par le conseil des commissaires (rés. n° CC-160830-4496).

CRÉATION D'UN RÉPERTOIRE DE FIRMES PROFESSIONNELLES EN ARCHITECTURE, EN INGÉNIERIE MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE, EN INGÉNIERIE STRUCTURE ET CIVIL AINSI QU'EN INGÉNIERIE DES SOLS, MATÉRIAUX ET GÉOENVIRONNEMENT 2016-2019

Résolution n° CC-160830-4516

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* et le *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*;

ATTENDU la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU que la Commission scolaire doit octroyer de gré à gré des contrats de moins de 100 000 \$ pour des services professionnels fournis par des firmes d'architectes ou d'ingénieurs en utilisant un répertoire de prestataires de services préalablement qualifiés tel que prévu à la Politique d'approvisionnement de biens et de services (RM-01);

ATTENDU les principes retenus pour la création d'un répertoire des professionnels (rés. n° CC-160426-4462);

ATTENDU l'appel d'offres public régionalisé de qualification de prestataires de services pour la création d'un répertoire de firmes professionnelles en architecture, en ingénierie mécanique et électrique, en ingénierie structure et civil, et en ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement 2016-2019 dont l'ouverture des soumissions a eu lieu le 10 août 2016;

ATTENDU la formation du comité de sélection (rés. n° CC-160426-4462);

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE CRÉER le répertoire des services professionnels 2016-2019 composé des firmes suivantes :

– Architecture :

1. Atelier Bouré Therrien Architectes inc.;
2. Bellemare et Gilbert architectes inc.;
3. Bergeron Bouthillier architectes S.E.N.C.;
4. Birtz Bastien Beaudoin Laforest architectes (BBBL) inc.;
5. Coursol Miron Architectes inc.;
6. DKA Architectes;
7. Emery Architecte inc.;
8. François Grenon Architecte inc.;
9. Serge Falardeau Architecte inc. ou SFA inc.;
10. Jean Peters Architecte et Gilles Vergnolle, Architecte en consortium;
11. Lachance & associée architectes inc.;
12. Laurence Hettel architecte et Larry O'Shaughnessy architecte, Architectes en consortium;
13. L'Écuyer Lefavre architectes inc.;
14. Le Consortium Dallaire Frégeau architectes;
15. TLA Architectes inc.;
16. Un architecture inc.;
17. Yelle Maillé Legault architectes en consortium;
18. Yves Woodrough Architectes inc.;

– Ingénierie mécanique et électrique :

1. Beaudoin Hurens inc.;
2. Groupe Carbonic inc.;
3. CIMA+ S.E.N.C.;
4. Consortium Collard St-Pierre Experts-conseils inc. et LDA Services Conseils inc.;
5. Gémel inc.;
6. Les Consultants Bellefeuille, Samson inc. (B.S.A. Groupe Conseil);
7. Ingémel experts-conseil inc.;
8. Services Techniques HB inc. et Jean-Pierre Frenette Ingénieur conseil (Les Entreprises Chauvain inc.);
9. Martin Roy et Associés inc.;
10. Ponton Guillot inc.;

– Ingénierie structure et civil :

1. Beaudoin Hurens inc.;
2. CIMA+ S.E.N.C.;
3. Équiluqs inc.;
4. Les Consultants Bellefeuille, Samson inc. (B.S.A. Groupe Conseil);

– Ingénierie des sols, matériaux et géoenvironnement :

1. Groupe ABS inc.;
2. SNC-Lavalin GEM Québec inc.;
3. Qualilab inspection inc.

Adopté

RÈGLEMENT SUR LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (SIP-01) – ADOPTION

Résolution n° CC-160830-4517

ATTENDU la résolution du conseil des commissaires relative à l'adoption d'un nouveau *Règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires* (SIP-01) (rés. n° CC-160621-4510);

ATTENDU la publication d'un avis public donné à cet effet conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP);

ATTENDU qu'une copie du projet de *Règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires* (SIP-01) a été transmise aux conseils d'établissement et au Comité de parents conformément à l'article 392 de la LIP;

ATTENDU le *Règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires* (SIP-01);

Il est proposé par Mme Sylvie Legault

D'ADOPTER le *Règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires* (SIP-01);

DE PRÉVOIR l'entrée en vigueur du *Règlement sur le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires* (SIP-01) le jour de la publication de l'avis public de son adoption;

DE VERSER ledit Règlement au répertoire des présentes sous la cote 857.

Adopté

PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

Résolution n° CC-160830-4518

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'AUTORISER mesdames Sandra East et Karine Lefrançois, toutes deux commissaires, à participer au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française qui se tiendra du 22 au 24 septembre 2016 à Québec.

Adopté

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 – ADOPTION

Résolution n° CC-160830-4519

ATTENDU qu'en vertu de l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération des commissaires, sous réserve des montants maximaux déterminés par le gouvernement;

ATTENDU le décret 571-2015 du 30 juin 2015 du gouvernement du Québec concernant les montants annuels maxima de la rémunération pouvant être versés à l'ensemble des membres du conseil des commissaires d'une commission scolaire et à l'ensemble des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU le décret 605-2016 du 29 juin 2016 du gouvernement du Québec concernant les montants annuels maxima de la rémunération pouvant être versés à l'ensemble des membres du conseil des commissaires d'une commission scolaire et à l'ensemble des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU que le décret numéro 605-2016 reprend les montants prévus au décret 571-2015 de l'année scolaire 2015-2016, auxquels s'ajoute une indexation de 1,5 %;

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

D'ÉTABLIR comme suit la rémunération des commissaires à compter du 1^{er} juillet 2016 jusqu'au 30 juin 2017 :

FONCTIONS	NOMBRE	MONTANT ANNUEL	MONTANT TOTAL
Conseil des commissaires :			
- membres;	16	5 808 \$	92 925 \$
- présidence;	1	1,012 \$/élève	39 167 \$
- vice-présidence;	1	3 877 \$	3 877 \$
Comité exécutif :			
- membres;	9	2 958 \$	26 619 \$
- présidence;	1	3 873 \$	3 873 \$
- vice-présidence;	1	1 185 \$	1 185 \$
Commissions d'étude :			
- membres;	16	1 185 \$	18 952 \$
- présidence;	2	1 185 \$	2 369 \$
CCT :			
- membres et <i>substitut</i> ^(*) ;	2	1 185 \$	2 369 \$
- présidence;	1	1 185 \$	1 185 \$
Comité d'étude des demandes de révision			
- membres et <i>substituts</i> ^(*)			
Comité de sélection des gestionnaires :			
- membres et <i>substituts</i> ^(*)	Variable	(*)	6 722 \$
Comité pour la sélection d'une œuvre d'art			
- membres et <i>substituts</i> ^(*)			
GRAND TOTAL			199 243 \$

(*) Rémunération par jetons de présence : 120 \$ / bloc de 4 heures de présence.
Somme résiduelle disponible pour 2016-2017 : 6 722 \$

Étant entendu que la rémunération des membres du comité d'étude des demandes de révision, des membres du comité de sélection des gestionnaires, des membres du comité pour la sélection d'une œuvre d'art ainsi que des substituts qui siègent en lieu et place des commissaires désignés par le conseil des commissaires, est déterminée sur la base de jetons de présence;

Étant entendu que les jetons de présence serviront à rémunérer :

- les commissaires membres présents au comité d'étude des demandes de révision;
- les commissaires membres au comité de sélection des gestionnaires;
- les commissaires membres d'un comité pour la sélection d'une œuvre d'art;
- les commissaires substitués qui siègent en lieu et place des commissaires désignés par le conseil des commissaires;

Étant entendu que le reliquat du montant non distribué est réparti en parts égales entre les seize commissaires à la fin de l'année scolaire;

Étant également entendu que le nombre d'élèves utilisé pour établir la rémunération de la présidente ou du président de la Commission scolaire est celui correspondant au nombre d'équivalent temps plein de l'effectif scolaire de l'année précédente multiplié par 1,012 \$;

DE VERSER cette rémunération aux deux semaines.

Adopté

MESURES 50625 « MAINTIEN DES BÂTIMENTS – BUDGET ADDITIONNEL » ET 50626 « RÉSORPTION DU DÉFICIT DE MAINTIEN – BUDGET ADDITIONNEL »

M. Denis Riopel, directeur du Service des ressources matérielles, informe les membres du conseil des commissaires que la Direction générale a approuvé la *Liste des travaux planifiés pour réalisation en 2016-2017 dans le cadre du budget suivant : Mesure Maintien des bâtiments (50625) et Résorption du déficit de maintien (50626) – Budget additionnel 2016-2017*, laquelle liste est versée au répertoire des présentes sous la cote 858.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-160830-4520

Il est proposé par Mme Sandra East

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 21 h 25.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général